



BUREAU DE CONSEILS CHEVAL

Optimisation de la détention des chevaux Partie 3 : Mouvement pour les chevaux

En Suisse, la densité de population est très élevée, par conséquent, seule une surface restreinte est disponible pour la détention de chevaux. Pour cette raison, les écuries et les paddocks des équidés doivent être structurés de manière à ce que ceux-ci puissent exprimer tout leur répertoire comportemental naturel, même sur des surfaces relativement petites.

A l'état naturel, les chevaux se déplacent en groupe et au pas jusqu'à 16 heures par jour, principalement pour rechercher et ingérer de la nourriture. Leur appareil locomoteur est donc adapté au déplacement continu. Lorsque les chevaux se rendent régulièrement à certains endroits, par exemple sous des arbres pour se protéger des intempéries ou à un point d'eau, des sentiers comme ceux que l'on trouve dans les grands pâturages du Jura se forment. La liberté de mouvement est une condition importante pour que le cheval, qui à l'origine est un habitant de la steppe, reste en bonne santé, que ce soit au pré ou, lorsque les conditions du terrain sont défavorables, sur une aire de sortie au sol stabilisé, utilisable par tous les temps. Une solution pour inciter les chevaux à se mouvoir régulièrement consiste à aménager des sentiers, souvent appelés « paddock trails », « paddock-paradise » ou « pistes ». C'est au pionnier américain Jamie Jackson que l'on doit ce type de configuration dans la détention en groupe des chevaux. De manière générale, il s'agit de faire en sorte que les aires de repos, les points d'eau et les aires d'affouragement soient séparés spatialement et reliés par des sentiers. Ainsi les chevaux sont incités à se déplacer.

Qualité du revêtement

Les dimensions de l'enclos, la densité d'animaux qui y sont détenus et la fréquence d'utilisation sont des critères déterminants pour la conception des sols des aires de sortie et des pistes. Les chevaux qui ont accès en permanence à une aire de sortie se déplacent principalement d'un pas tranquille entre les différents points d'intérêts (aire de repos, râtelier, abreuvoir, zone ombragée, etc.). Le sol de ces « zones de passage » doit être stabilisé pour résister au piétinement et éviter de devenir boueux en hiver. Il n'existe pas de solution idéale, mais divers matériaux ont fait leurs

preuves comme couche superficielle tels que les pavés, le gravier gras du Jura, divers types et granulométries de sable, du gravier rond, etc. En choisissant judicieusement plusieurs types de revêtements dans l'aire de sortie, il est possible d'inciter les chevaux à adopter différents comportements à différents endroits et faciliter ainsi le travail de l'humain. Un sol dur dans la zone d'affouragement garantit par exemple une élimination facilitée du fumier, le sable permet aux animaux de se reposer et de se rouler, les copeaux de bois et la litière incitent à uriner, etc.

Chevaux pieds nus

De nombreux chevaux détenus en groupe ne sont pas ferrés et parcourent plusieurs kilomètres par jour dans leur système de détention. Il est important de savoir



Dans cette stabulation libre en groupe, un large couloir au sol stabilisé relie la zone de repos à la zone d'affouragement et incite les chevaux à se déplacer d'un endroit à l'autre. (image : HNS)

In diesem Offenstall ist ein breiter befestigter Weg zu sehen, welcher den Liegebereich und den Fressbereich miteinander verbindet und somit die Pferde zu mehr Bewegung animiert. (Bild : SNG)



Le portique de sélection contrôle l'accès au pâturage. Il est ainsi possible de donner accès à l'herbe p.ex. dès le matin pour les chevaux plutôt maigres et uniquement l'après-midi pour les chevaux ayant tendance à grossir. (image: HNS)

Das Selektionstor steuert den Zugang zur Weide. So ist es möglich, zum Beispiel morgens für die eher mageren Pferde den Zugang zur Weide zu ermöglichen und erst am Nachmittag für die Pferde, die eher schnell an Gewicht zunehmen. (Bild: SNG)

que des sabots sains deviennent aussi durs que l'environnement des chevaux l'exige. Si les chevaux sont gardés exclusivement sur un sol mou, leurs sabots ne seront pas assez résistants pour marcher longtemps sans protection sur des pierres ou de l'asphalte. Il est donc important que les chevaux qui parcourent (ou doivent parcourir) de long trajets tous les jours puissent choisir eux-mêmes de marcher sur un sol dur ou un sol mou. Il est donc conseillé d'offrir différents types de revêtement aux chevaux pieds nus. La variété de sols sur lesquels le cheval se déplace aura également un impact positif sur la santé des sabots.

Pâturage

L'organisation des sorties au pré peut prendre beaucoup de temps et être complexe dans la détention en groupe, en particulier dans le cas des groupes mixtes avec des chevaux qui ont des besoins nutritionnels différents. Dans les exploitations avec peu de surfaces de pâturage, les chevaux sont laissés au pré pour une période de temps limitée, en fonction de la croissance de l'herbe, afin de protéger le couvert végétal. Un portique de sélection qui reconnaît chaque cheval individuellement (p.ex. au moyen d'une puce électronique fixée sur un collier) peut être utilisé pour contrôler et réguler l'accès au pâturage. Les animaux qui sont plus

« maigres » peuvent aller au pâturage quelques heures plus tôt que les chevaux plus « gras », en fonction de la croissance de l'herbe. Tous les individus peuvent revenir à l'écurie à tout moment (p.ex. pour boire) par une porte à sens unique.

Le chemin du bonheur est pavé de difficultés

Comme le montrent les exemples susmentionnés, de nombreuses mesures peuvent être mises en place pour inciter les chevaux à se mouvoir. Le plus grand obstacle à la réalisation de projets pour la détention moderne de chevaux avec du terrain stabilisé réside bien souvent dans l'obtention de permis de construire, notamment lorsque les chevaux sont détenus en zone agricole. Il faut de la persévérance. Les autorités chargées de l'aménagement du territoire attachent une importance croissante au fait que la consolidation du sol puisse être éliminée sans grands efforts afin de permettre une éventuelle future remise en culture des terres concernées. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Bureau de conseils cheval du Haras national suisse par email à harasnational@agroscope.admin.ch ou par téléphone au 058 482 61 00.

Christa Wyss
Agroscope, Haras national suisse HNS